



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 60479

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de loi en préparation visant à lutter contre le départ des jeunes vers des mouvements *djihadistes*. Il s'agit de sanctionner au départ ceux qui partent à l'étranger et de les empêcher de quitter le territoire pour rejoindre les zones de conflit au Moyen-Orient. Selon les informations actuellement disponibles, trente Français partis en Syrie y ont trouvé la mort, trois cents s'y trouveraient actuellement et enfin huit cents s'y sont rendus. Il y a désormais un flux de candidats au *djihad* devenu trop important, et selon les navigateurs et services de sécurité du territoire l'incrimination d'associations de malfaiteurs ne suffirait plus et il conviendrait d'introduire dans notre droit pénal, une incrimination spécifique du projet individuel terroriste. C'est pourquoi il lui demande de préciser ses intentions en la matière et plus précisément de lui détailler les mesures envisagées dans le projet de loi.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60479

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 5961